



Procès Verbal

Commission nationale paritaire de la CCNMF

Sous-commission « Joueurs »

Date 15/05/2009

Auteur Arnaud ROUGER

Référence

Réunion du	15 mai 2009
Président	Jean-Jacques AMORFINI

Présents	René CHARRIER, Pierre DREOSSI, Julien FOURNIER, Sylvain KASTENDEUCH, Jean-Pierre LOUVEL, Philippe PIAT,
Excusés	
Assistent	Stéphane BURCHKALTER, Thibaut DAGORNE, Philippe DIALLO, Joël MULLER, Frédéric PAQUET, Gérard PARENTIN, Vincent PONSOT, Pierre REPELLINI, Benjamin VIARD, Francis SMERECKI, Arnaud ROUGER.

- **Adoption des précédents procès verbaux**

La commission,
adopte les PV des réunions du 29 janvier 2009 et du 13 mars 2009.

- **Etude des propositions des représentants des joueurs et des clubs**

La Commission,
entend les représentants de l'UNEACTEF, présents exceptionnellement, faire part de leur demande que des points soient traités

- Au sein de la commission plénière pour les dispositions du droit syndical
- Au sein de la commission joueur mais en présence des représentants des entraîneurs pour les dispositions de la gestion des effectifs et groupes d'entraînement et les dispositions des ANS

prend note du dossier présenté par l'UNFP et de l'ensemble des propositions qu'il contient,

entend les représentants de l'UCPF détailler les point qu'ils ont inscrit à l'ordre du jour,

après un large échange de vues concernant plus particulièrement la gestion des effectifs, l'exercice du droit syndical, les règles de comptabilisation des mutations temporaires,

décide de poursuivre ses réflexions selon un plan qu'il conviendra d'adopter lors de sa prochaine réunion.